



## SOMMAIRE

I.	Présentation	p 2
II.	Couleur	p 3
III.	Logotype déclinaisons	p 4
IV.	Taille	p 5
V.	Utilisation	p 6

# I. PRÉSENTATION

- L'approche graphique choisie symbolise notre environnement : le trait de fracture représente la verticalité et les montagnes qui nous entourent ; l'accent circonflexe de Thônes offre une illustration encore plus précise de notre relief montagneux.
- Les couleurs choisies reprennent les couleurs historiques de notre blason : le rouge et l'or.
- La police utilisée est graphique et simple. Malgré la fracture et le O ouvert, le nom de Thônes reste très lisible.
- La base-line « Cœur des Vallées » traduit littéralement la centralité géographique de Thônes, au carrefour des 3 vallées qui mènent en direction du Val Sulens, des Aravis et d'Annecy. Le mot « cœur » rappelle que Thônes demeure un point central de notre territoire (notre commune était chef-lieu de canton jusqu'à la dernière réforme des collectivités territoriales). Le mot cœur a de surcroît une connotation chaleureuse (rehaussé par la couleur chaude de l'or) et témoigne d'un certain art de vivre cher à notre commune.

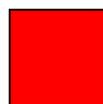
Par ce logo, la Municipalité a souhaité faire un trait d'union entre le passé (symbolisé par les couleurs historiques du blason) et l'avenir (symbolisé par l'élan que donne la fracture).

## II. COULEURS



Un logo en quadrichromie : Les couleurs sont un facteur essentiel de reconnaissance d'un logo. On privilégiera donc une utilisation en couleur du logo de la ville de Thônes, en respectant les valeurs colorimétriques suivantes :

### Codes couleur :



Cyan 0%; Magenta 100%; Jaune 100%; Noir 0%  
Rouge 227; Vert 6; Bleu 19



Cyan 30%; Magenta 40%; Jaune 100%; Noir 0%  
Rouge 192; Vert 151; Bleu 24

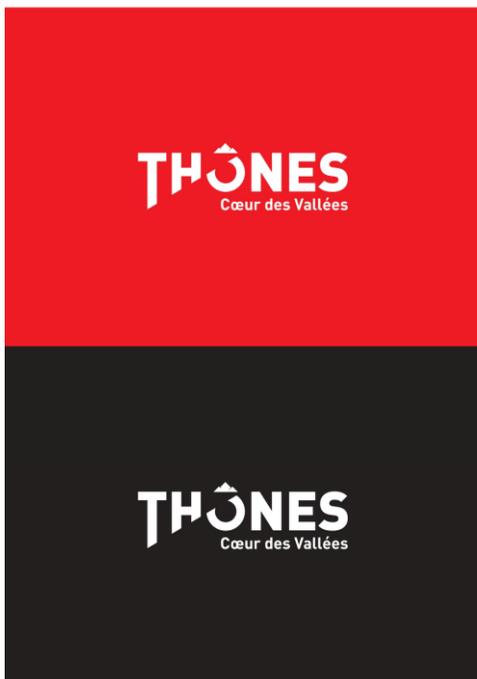
NB : Pour l'utilisation d'autres couleurs que celles définies ci-après, il conviendra d'en faire la demande au service Communication de la Mairie pour validation du BAT.

### III. Déclinaisons logotype



Logotype quadrichromie

Il est possible d'utiliser le logo sur un fond photographique à condition que la lisibilité soit parfaitement maintenue. Sinon le logo doit être inscrit dans un cadre de réserve.



Logotype sur fond rouge



Logotype sur fond photographique

Logotype sur fond noir

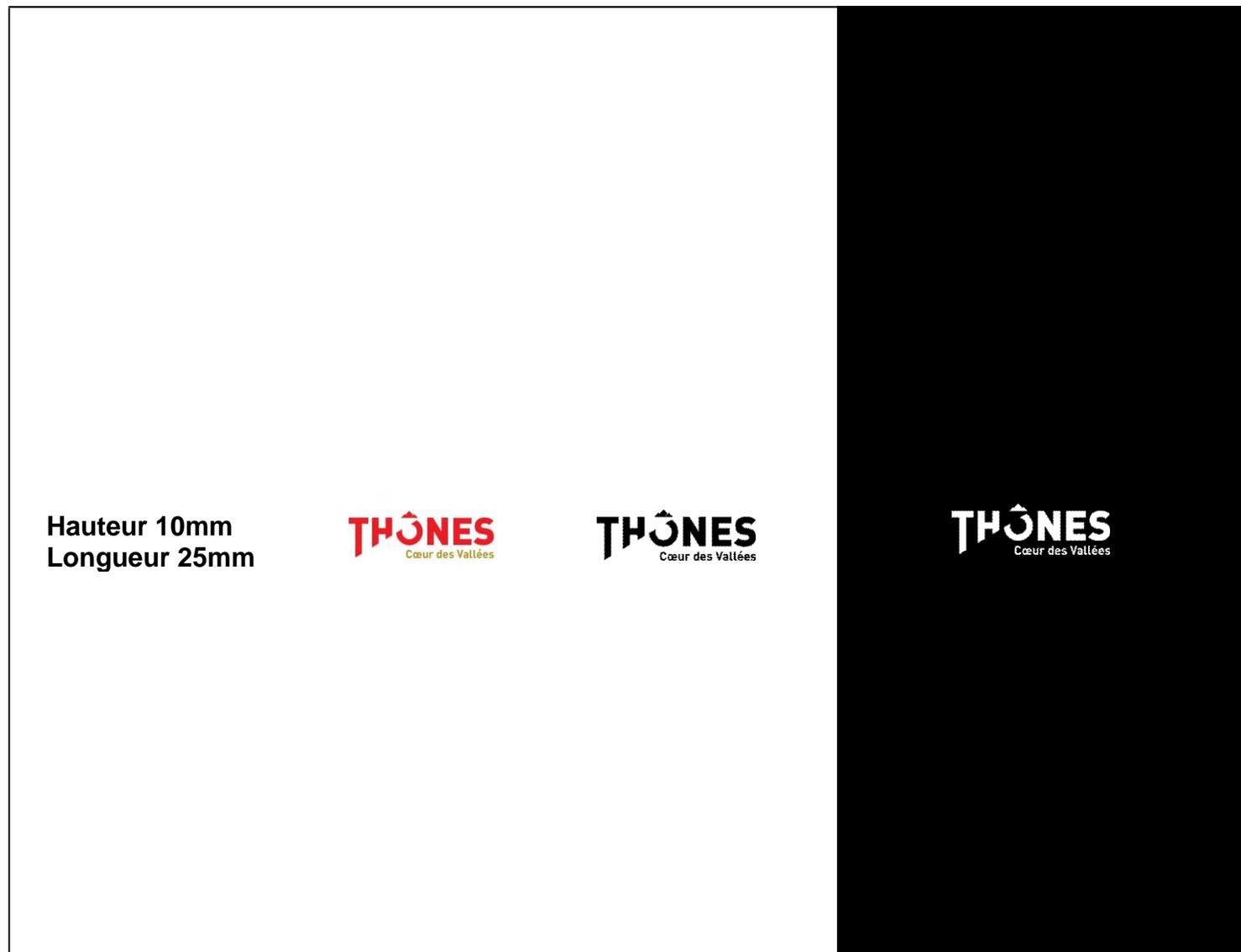


Logotype monochromie



Logotype en niveaux de gris (25% de Noir.)

## IV. Taille du logotype



### Taille minimum

Le logo ne doit pas être utilisé à une taille inférieure à 10mm de haut soit 25mm de long.

## V. Utilisation



La version en quadrichromie sera à privilégier.



La version noire pourra être utilisée si les contraintes techniques l'obligent (télécopie, photocopie noir et blanc, tampon....), quand la teinte de fond réduit sa lisibilité. Pour toutes autres utilisations en monochromie merci de vous adresser au service communication de la mairie.



La version blanche est à privilégier sur fond noir ou rouge mais pourra être déclinée sur fond de couleur lorsque le support de communication le permet et garantit sa parfaite lisibilité.



A privilégier pour travaux en noir et blanc le % en niveau de gris pourra être modifié sur demande.

- Sont interdits : les déformations du logo, le changement de police, le retrait ou la modification de la baseline.
- L'utilisation du logo de la ville de Thônes est soumise à une demande formelle à adresser au service communication de la mairie ([com@mairie-thonnes.fr](mailto:com@mairie-thonnes.fr)).
- Le BAT du support de communication fera également l'objet d'une validation du service communication de la mairie.

**N.B. : Lors d'une utilisation concomitante des logotypes de l'Office de Tourisme Thônes Cœur des Vallées et de la mairie de Thônes, privilégier par défaut la seule apparition du logotype de l'Office de Tourisme.**